

FLASH ACCIDENT

CHUTE D'UNE ECHELLE

Accident dans une collectivité
du département le 22/02/2018

Fracture d'une vertèbre
Arrêt prévu de 3 mois

Un agent technique d'une commune installait un nichoir à environ 3 m de hauteur sur un arbre. Pour cela, il a utilisé une échelle biplan. En haut de l'échelle, son pied a ripé, il a voulu se retenir à une branche qui a cassé : il est tombé sur le dos. Blessé, l'agent s'est rendu seul aux urgences



Nichoir

RAPPEL DES CONSIGNES DE SECURITE

- Préparer les interventions de façon à privilégier l'utilisation des équipements permettant de travailler en sécurité (nacelle, plateforme individuelle de travail en hauteur,...).
- Intervenir en binôme lorsqu'il y a du travail en hauteur.
- Mettre en place une consigne sur la vérification des échelles et escabeaux avant utilisation.
- Mettre en place une consigne sur la marche à suivre en cas d'accident.